ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

EARL DU CHÂTEAU, au capital de 131 868,40 €, siège social : 4, Rue du Château 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR , 314 515 024 RCS DIJON, AGE du 02/04/2024 : démission des fonctions de cogérant de M. Sylvain BOURGUIGNOT à compter du 31/12/2023. Pour avis. La gérance

AL24013613

JOUFFROY + FILEAS AVOCATS

JOUFFROY FILEAS AVOCATS
14 rue Jean de Cirey
21000 DIJON

MODIFICATIONS DES STATUTS

REGLEY ET CLERC IMMOBILIER SAS au capital de 50000 € Siège social : 19 rue Chaudronnerie 21000 Dijon 834 855 421 RCS de Dijon Le 06/05/2024, La décision unanime des associés a décidé de : Nommer Président Financière Saint André, SARL au capital de 1000 €, ayant son siège social 2 rue de Mirande 21000 Dijon, 885 271 775 RCS de Dijon, en remplacement de Mme CLERC Maude, à compter du 06/05/2024. Nommer Directeur Général M Clément JEANTELOT demeurant 30 rue Audra 21000 Dijon, en remplacement de M Thomas REGLEY, à compter du 06/05/2024. Modifier la dénomination qui devient : APROPRIA RC, à compter du 06/05/2024. Transférer le siège social 20 avenue de la 1ère Armée Française 21000 Dijon le 06/05/2024 Mention au RCS de Dijon

AL24013764

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SCI VICANGIE
SCI au capital de 4 000 €
Siège social : 22 RUE DU STAND
21200 BLIGNY-LES-BEAUNE
804 398 261 RCS DIJON

Selon PV des décisions de l'associé unique du 6/05/2024, il a été constaté la démission de Mme Christelle PROTIN de son mandat de cogérante, à compter de ce jour, sans qu'il ne soit procédé à son remplacement et à la modification en conséquence les statuts.
Modification sera faite au GTC de DIJON.

AL24013769

MODIFICATION DU CAPITAL

THE BARBER SHOP K EURL au capital de 2 500 € porté à 30 000 €. Siège social : 8 rue Stephen Liegeard, 21000 DIJON 812 974 376 RCS DIJON. Par décision du 28/02/2024, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 27 500,00 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 2 500 €
Nouvelle mention : Capital social : 30 000 euros.
Pour avis La Gérance

AL24013788

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : DUPOUX.
Forme : SAS.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 34 Rue DES BERNARDINES, 21110 TART L'ABBAYE.
452349301 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 mai 2024, le président a décidé, à compter du 1 mai 2024, de transférer le siège social à 13 rue de la Chevalerie, 17290 Le Thou.Président : Monsieur Jérôme DUPOUX, demeurant 24 Allée d'Angoute, 17340 Chatelaillon Plage
Radiation du RCS de Dijon et immatriculation au RCS de La Rochelle.

AL24013790

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : JD AMENAGEMENTS EXTERIEURS.
Forme : SARL.
Capital social : 500 euros.
Siège social : 34 Rue DES BERNARDINES, 21110 TART L'ABBAYE.
498378637 RCS de Dijon.
Aux termes d'une décision en date du 15 mai 2024, le gérant a décidé, à compter du 1 mai 2024, de transférer le siège social à 13 rue de la Chevalerie, 17290 Le Thou.
Gérant : Monsieur Jérôme DUPOUX, demeurant 24 Allée d'Angoute, 17340 Chatelaillon Plage
Radiation du RCS de Dijon et immatriculation au RCS de La Rochelle.

AL24013793

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LXIR
SAS au capital de 2 450 €
Siège social
3 Quai Perrache 69002 Lyon
912 802 683 RCS de Lyon

L'AGE du 26/03/2024 a décidé de transférer le siège social Le Richelieu, 12 Boulevard Carnot 21000 Dijon, à compter de ce même jour. Président : PIGANEAU Aloys, dmt 46 Rue Escudier 92100 Boulogne Billancourt ; Directeur Général : SCHEGG Guillaume, dmt 3 Quai Perrache 69002 Lyon. Radiation au RCS de Lyon et réimmatriculation au RCS de Dijon.

AL24013805

MODIFICATION DU CAPITAL

SP CONSULTING - WEALTH MANAGEMENT

Aux termes des délibérations de l'AGE du 18/03/2024 et des décisions du président du 09/04/2024 de la société SP CONSULTING-WEALTH MANAGEMENT,SAS au capital de 2.000€, siège social 25 route de Dijon – 21380 SAVIGNY-LE-SEC, immatriculée 844 705 061 RCS DIJON, le capital social a été réduit de 490€ pour être ramené à 1.510€ par voie de rachat et d'annulation de 49 actions. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL24013806

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI LOUIS D'OR
SCI au capital de 100 €
Siège social
34 A rue des Cents Ecus
21000 DIJON
451 227 516 RCS DIJON

L'AGE du 01.12.2023 a décidé de transférer le siège social du 34 A rue des Cents Ecus 21000 DIJON au 15, rue du Château 21000 DIJON, à compter du 01.12.2023 et de modifier l'article 4 des statuts. Dépôt légal au RCS DIJON. Pour avis - La Gérance

AL24013807

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

NOELINE
Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social
37 rue de l'Ile 21000 DIJON
509 581 039 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 16/04/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de restauration, traiteur, bar, brasserie, vente à consommer sur place ou à emporter (licence III), location de salles et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis La Gérance

AL24013814

MODIFICATIONS DES STATUTS

E.A.R.L. DOMAINE PRUDHON BERNARD ET FILLE
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 €
Siège social : 15, rue du jeu de Quilles -
21190 SAINT-AUBIN
978 025 302 R.C.S. DIJON

Suites aux décisions en date du 16 mai 2024, l'associé unique a décidé :
- d'augmenter le capital social d'une somme de 760 178 €, pour le porter de 7 500 € à 767 678 €, par apport en nature,
- de nommer en qualité de nouvelle co-gérante, à compter du 16 mai 2024 pour une durée illimitée, Mme Elodie PRUDHON-DAVID, demeurant 24 rue des Perrières à SAINT-AUBIN (21190).
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du TC de DIJON.

AL24013828

// GÉRANCE

LOCATION - GÉRANCE

Par Assp du 14/05/2024,
La société A4 TAXIS, SAS, capital : 8 000€, 10 RUE DES SOURCES, 89320 LES VALLEES DE LA VANNE, 823 155 759 RCS Sens,
a donné en location gérance à M ESCLAPEZ DAMIEN, 9 CHEMIN DE LA GRANDE RUELLE, 89100 ROSOY
un fonds de commerce de TAXI,
comprenant les éléments : location gérance d'une autorisation de stationnement et d'un véhicule taxi,sis et exploité 5 rte du miroir, Mairie, 89320 Les Vallées de la Vanne.
Pour une durée de 1 ans, le 01/06/2024.Renouvelable par tacite reconduction

AL24013753

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Toulouse du 30 avril 2024, enregistré au Service Départemental de l'enregistrement de Dijon le 13 mai 2024 Dossier 2024 00021332, référence 2104P01 2024 A 01119, la société FLAUJAC NUITS SAINT GEORGES, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 6 rue Caumont Breon Centre Commercial les Grands Crus Loc 1 21700 NUITS SAINT GEORGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 834 077 059, représentée par le Gérant, a vendu à la société BELLE ET BIEN, société par actions simplifiée au au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 6 rue Caumont Breon Centre Commercial les Grands Crus Loc 1 21700 NUITS SAINT GEORGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 925 111 270, représentée par la Présidente, le fonds de commerce de coiffure mixte, exploité dans des locaux sis 6 rue Caumont Breon Centre Commercial les Grands Crus Loc 1 21700 NUITS SAINT GEORGES, sous le numéro SIRET 834 077 059 00030 code APE 9602A, comportant : Les éléments incorporels, comprenant la clientèle, l'achalandage y attaché, le droit à la jouissance des locaux, l'enseigne, la ligne téléphonique et le numéro d'appel connu des clients, le matériel servant à l'exploitation de ce fonds. L'Acquéreur est propriétaire du fonds cédé et en a la jouissance à compter du 30 avril 2024 à 23h59. La vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent quarante sept mille euros (147 000 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour quatre vingt cinq mille quatre vingt trois euros (85 083 €) et aux éléments corporels pour soixante et un mille neuf cent dix sept euros (61 917 €). Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances et les oppositions, à l'Etude de la SARL Sébastien PINARD Elodie ALLEMAND, Commissaires de Justice, situé 11 E rue Caumont Bréon 21700 NUITS SAINT GEORGES. Pour insertion

AL24013816

// ENQUÊTE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Société CENTRALE EOLIENNE EN BRUNOT
(filiale à 100 % de la SA NEOEN)
4 rue Euler 75008 PARIS

Demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'une installation de production d'énergie d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent sur la commune de Véronnes comportant 7 aérogénérateurs et 3 postes de livraison
Par arrêté préfectoral n°661 du 10 avril 2024 sera ouverte une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société CENTRALE EOLIENNE EN BRUNOT (filiale à 100 % de la SA NEOEN), dont le siège social est situé 4 rue Euler 75008 PARIS, en vue d'obtenir du Préfet de la Côte-d'Or l'autorisation d'exploiter une installation de production d'énergie d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent sur la commune de Véronnes comportant 7 aérogénérateurs et 3 postes de livraison.
Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser ladite autorisation d'exploiter cette installation classée.
L'enquête se déroulera du **mardi 21 mai 2024 à 09H00 au jeudi 20 juin 2024 à 12h00**, soit 31 jours consécutifs, en mairies de Véronnes (21260), siège de l'enquête, Lux (21120), Bourberain (21610), Til-Châtel (21120,) et Occey (52190).
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
M. Louis MONTAGNE
Directeur Développement Régional
Société Neoen
Courriel : louis.montagne@neoen.com
Tél : 06 21 44 57 76
• Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier comprenant notamment une étude d'impact, les avis apportés par les services et organismes saisis dans le cadre de la phase d'examen, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que le mémoire en réponse du pétitionnaire :
- dans chaque lieu de l'enquête soit en mairies de Véronnes (21260), siège de l'enquête, Lux (21120), Bourberain (21610), Til-Châtel (21120,) et Occey (52190) où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture.
Mairie de Véronnes (21260) – siège de l'enquête – 8 rue de l'Église
ouverture au public les mardis de 11h00 à 12h00 et de 17h00 à 18h00
et les jeudi de 11h00 à 12h00
Mairie de Lux (21120) – place de la Mairie
ouverture au public les Lundis et vendredis : 14h à 17h et les vendredi de 09h00 à 12h00
Mairie de Bourberain (21610) – 3 route de Chazeuil
ouverture au public 09h00 - 12h00 les lundis, jeudis et vendredis et sur rendez-vous les mardis et jeudis après-midis ainsi que les samedis matins
Mairie de Til-Châtel (21120) – 3 rue d'Aval
ouverture au public les lundis de 9h30 à 12h00 et 16h30 à 18h30, les mercredi de 9h30 à 12h00 et les Vendredis de 9h30 à 12h00 et 14h30 à 19h00.
Mairie d'Occey (52190) – 26 Grand Rue
ouverture au public les mardis de 18h00 à 19h00 et les vendredis de 11h00 à 12h00
- sur support papier à la Préfecture de la Côte-d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE - de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30 du lundi au vendredi.
- sur le registre dématérialisé mis en place jusqu'au **jeudi 20 juin 2024 à 12h00**, en se connectant sur l'adresse suivante :
https://www.en-brunot.fr
- sur le site internet de la préfecture :
• https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Toute-la-reglementation-environnementale/ICPE
- sur un poste informatique en mairie de Véronnes (21260), siège de l'enquête (cf adresse et horaires d'ouvertures cités ci-dessus)
• Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions écrites :
- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête, tenus à sa disposition dans chaque lieu de l'enquête soit en mairies de Véronnes (21260), siège de l'enquête, Lux (21120), Bourberain (21610), Til-Châtel (21120,) et Occey (52190) (cf adresse et horaires d'ouvertures cités ci-dessus)
- sur le registre dématérialisé mis en place jusqu'au jeudi 20 juin 2024 à 12h00, en se connectant sur l'adresse suivante :
https://www.en-brunot.fr
- par courriel, jusqu'à la clôture de l'enquête publique soit au plus tard le jeudi 20 juin 2024 à 12h00 sur l'adresse électronique du registre dématérialisé : en-brunot@registredemat.fr
- Les observations et propositions peuvent également être adressées par voie postale à M. Philippe COLOT, Président de la commission d'enquête, en mairie de Véronnes (21260) – siège de l'enquête – 8 rue de l'Eglise– avant la clôture de l'enquête soit au plus tard jusqu'au jeudi 20 juin 2024 à 12h00.
La commission d'enquête composée comme suit :
- Président : Monsieur Philippe COLOT, officier de gendarmerie en retraite
Commissaires enquêteurs titulaires : Monsieur Daniel MARTIN, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite
Monsieur Christian ROCHE, responsable qualité chez Schneider Électrique en retraite
- Commissaire enquêteur suppléant : Monsieur Antonio TINELLI, retraité de la gendarmerie
se tiendra à la disposition du public aux jours et heures précisés ci-dessous :
Mairie de Véronnes (21260) – siège de l'enquête – 8 rue de l'Église
Mardi 21 mai 2024 de 09h00 à 12h00
Mardi 28 mai 2024 de 14h00 à 17h00
Lundi 10 juin 2024 de 14h00 à 17h00
Samedi 15 juin 2024 de 09h00 à 12h00
Jeudi 20 juin 2024 de 09h00 à 12h00
Mairie de Bourberain (21610) – 3 route de Chazeuil
Samedi 25 mai 2024 de 09h00 à 12h00
Jeudi 13 juin 2024 de 16h00 à 19h00
Mairie de Lux (21120) – place de la Mairie
Mercredi 22 mai 2024 de 14h00 à 17h00
Lundi 17 juin 2024 de 09h00 à 12h00
Mairie de Til-Châtel (21120) – 3 rue d'Aval
Vendredi 24 mai 2024 de 16h00 à 19h00
Mardi 11 juin 2024 de 09h00 à 12h00
Mairie d'Occey (52190) –26 Grand Rue
Jeudi 23 mai 2024 de 16h00 à 19h00
Mercredi 12 juin 2024 de 09h00 à 12h00
Le Préfet de la Côte-d'Or adressera, dès leur réception, copie du rapport, de ses annexes et des conclusions de la commission d'enquête à la personne responsable du projet et à la mairie de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête, pour y être sans délai tenue à la disposition du public durant un an.
Ces documents seront également consultables par le public pendant la même durée :
- à la Préfecture de la Côte-d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE - de 9h30 à 11h30 et de 14 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi
- sur le site internet de la préfecture :
https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Toute-la-reglementation-environnementale/ICPE
- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :
https://www.en-brunot.fr
LE PREFET,
Pour le Préfet et par délégation,
La Cheffe de Pôle environnement et urbanisme
signé
Evelyne MORI

AL24013381

INSTALLATIONS CLASSEES

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Société DIJON CEREALES

projet d'installation d'entreposage de céréales et de digestat
COMMUNE DE MOSSON (21400)
Par arrêté préfectoral n° 798 en date du 14 mai 2024, **une consultation du public sera ouverte du lundi 10 juin 2024 au lundi 8 juillet 2024 inclus, en mairie de Mosson (21400)** sur la demande présentée le 19 décembre 2023, complétée le 20 mars 2024, par la société DIJON CEREALES, dont le siège social est situé 4 Bd de Beauregard à LONGVIC (21600), en vue d'obtenir du Préfet de la Côte-d'Or, une décision d'enregistrement pour un projet d'installation d'entreposage de céréales et de digestat sur le territoire communal de Mosson – lieu-dit « Champs Fouchard ».
CONSULTATION DU DOSSIER (du 10/06/24 au 8/07/2024 inclus)
- sur support papier, en mairie de Mosson (21400) aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit le lundi de 9h30 à 11h
- sur support papier à la Préfecture de la Côte-d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30
- en version numérique sur le site internet de la préfecture pendant toute la durée de la consultation : https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Toute-laregle-mentation-environnementale/ICPE/MOSSON/Dijon-Cereales
OBSERVATIONS FORMULÉES PAR LE PUBLIC (du 10/06/2024 au 8/07/2024 inclus)
- sur un registre ouvert à cet effet, en mairie de Mosson (21400), aux jours et heures d'ouverture au public indiqués ci-dessus
- par voie postale adressées au préfet : Préfecture de la Côte-d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE - 53 rue de la Préfecture - 21041 Dijon Cedex
- par voie électronique à l'adresse mail : pref-icpe3@cote-dor.gouv.fr
AUTORITÉ COMPÉTENTE
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour prendre une décision d'enregistrement.L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L.521-7 du code de l'environnement ou d'un arrêté préfectoral de refus.
LE PREFET
Pour le Préfet et par délégation,La cheffe du Pôle Environnement et Urbanisme
Signé
Evelyne MORI

AL24013822

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE CORGOLOIN

Enquête publique unique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Par **arrêté n°20 du 21/05/2024**, le maire de CORGOLOIN a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°1 du PLU.
A cet effet, M. le président du tribunal administratif a désigné M. Jean-Marc DAURELLE en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. François De La Grange, commissaire-enquêteur suppléant.
L'enquête se déroulera à la mairie de CORGOLOIN **du lundi 10 juin 2024 au mardi 9 juillet 2024 inclus.**
Le dossier d'enquête publique pourra être consulté :
- en mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels (les lundis, mardis et jeudis de 14h00 à 18h00), sur support papier et sur un poste informatique ;
- et sur le site internet de la commune, http://www.corgoloin.com/
Pendant la durée de l'enquête, le commissaire-enquêteur recevra en mairie – salle Vigot :
- le lundi 10 Juin 2024 de 15h00 à 18h00
- le samedi 22 Juin de 09h00 à 12h00
- le mardi 9 Juillet de 15h00 à 18h00.
Les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à disposition en mairie.
Les observations pourront également être transmises par correspondance au commissaire-enquêteur à la mairie de CORGOLOIN - Place de la Mairie – 21700 CORGOLOIN ou à l'adresse électronique suivante : contact.mairie@corgoloin.com
Cet avis est affiché à la mairie, et sur les panneaux d'affichage de la commune et publié sur le site internet.
Le projet de modification n°1 PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui figure dans le dossier d'enquête.
Au terme de l'enquête, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification n°1 du PLU.
La modification n°1 soumise à enquête publique, pourra éventuellement être modifiée avant approbation, pour tenir compte des conclusions de l'enquête.
Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et ce pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet de la commune mentionné ci-dessus.
Le Maire
Dominique VERET

AL24013836

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 21/05/2024
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Beaulieu et Mauvilly : Objectif : Maintien du fermier en place sur les parcelles louées
Beaulieu (21) : Terres, landes et bois - Urbanisme : RNU
2 ha 05 a 82 ca 'LA VONNERIE' : A-0252-0256-0268 - 'LE VILLAGE' : B-0527 - 'LA COMME VAUBROLLES' : B-0045-0046 - 'LA COTE' : B-0274
Mauvilly (21) : Terre - Urbanisme : RNU
15 a 00 ca 'EN FANGET' : ZB-0021
Aisey-sur-Seine et Brémur-et-Vaurois : Objectif: Maintien du fermier en place sur les parcelles de terres louées
Aisey-sur-Seine (21) : Pré - Urbanisme : RNU
60 a 77 ca 'SOUS LA GROUOTTE' : A-0149
Brémur-et-Vaurois (21) : Pré, terres, landes et bois - Urbanisme: RNU
7 ha 26 a 66 ca 'LES HERBUES DE VAUROIS': A-0176-0184 - 'LA COMBE CHEZ NOUS' : A-0019 - 'LA RUE' : B-0162-0166-0188 - 'LA VIGNE' : B-0240-0242-0252-0292 - 'SUR LE MOULIN' : B-0260J-0260K - 'LES ARGILLERS' : B-0012-0186 - 'LE BREUIL' : B-0177 - 'LE COTEAU DE L ETANG' : C-0180 - 'LE COTEAU BOUDIN' : C-0010 - 'CHAMP SCETRE' : D-0068 - 'EN VOSERIN' : D-0162
Chemin-d'Aisey (21) : Parcelle boisée - Urbanisme : RNU
30 a 00 ca 'CHAMP PICARD' : ZB-0018
Saint-Marc-sur-Seine (21) : Parcelle boisée - Urbanisme : RNU
28 a 30 ca 'LES RUELLES' : ZC-0053
Semond (21) : Landes - Urbanisme : RNU
76 a 20 ca 'ES CHAMPS AUX ANES' : A-0081
Bard-lès-Époisses (21) Loué par bail rural sur une partie de la surface - Objectif : Maintien du fermier en place - Ensemble immobilier composé : d'une maison d'habitation à réhabiliter, un hangar avec auvent, une grange et parcelles de,prés, pâtures - Urbanisme : RNU -
2 ha 24 a 56 ca 'LA VIGNE BASSE' : A-0181-0182-0191-0192-0193-0194-0195-0197-0198-0199 - 'AU VILLAGE' : C-0259-0262-0264-0395 - 'ETIENNE BOUHOT' : C-0260
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10/06/2024 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24013821

Notaire

Notaires Dijon Préfecture
SCP de Notaires
43, Rue de la Préfecture 21000 DIJON

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

SUCCESSION MURA Claude
Par testament olographe du 29/08/2019, M. MURA Albert Claude (prénom usuel Claude), né àMULHOUSE, le 17/06/1933, demeurant à DIJON (21000) 2 A Rue de Colmar, décédé le 13/03/2024 àMESSIGNY ET VANTOUX, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé aux minutes de Me LEVRAY notaire à DIJON suivant acte reçu par lui le 03/05/2024 dont copie a été adressée au Tribunal Judiciaire de DIJON le 13/05/2024. Dans le mois suivant la réception par le Tribunal, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me Didier LEVRAY, notaire à DIJON 43, rue de la Préfecture, chargé du règlement de la succession.

AL24013779

Les Coteaux Bourguignons
Société Coopérative Agricole
à capital variable
15 rue des Blés
21700 NUITS ST GEORGES
agréée sous le n° 14034
RCS Dijon n°314 991 084

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le
Vendredi 14 Juin 2024 à 09 h 30 à : Ferme de Fielin – 21310 VIEVIGNE
pour délibérer sur l' ordre du jour suivant :
-Rapport de gestion du Conseil d'Administration, information sur la fixation des prix
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes annuels
- Approbation des conventions réglementées
- Quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Constatation de la variation du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs
- Fixation de l'allocation globale pour les indemnités aux administrateurs
- Fixation du budget de formation
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités
- Questions diverses
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.
Le Conseil d'Administration

AL24013820

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

VOLUBOIS
SARL au capital de 7 622 €
Siège social : 4 RTE DE MAGNY
21130 PONCEY-LES-ATHEE
RCS Dijon B 415 112 903

Par décisions de l'AGE du 15/05/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, nommé en qualité de liquidateur Mme LUCOT PATRICIA demeurant 4 Route de Magny, 21130 PONCEE LES ATHEE, et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL24013782

AVIS DE DISSOLUTION

CUMA DU CHAMPS DES ORMES
Agr : 21-0477
RCS Dijon : 329912612
Siège : Mairie, 21500 MONTBARD

L'AGE de la Cuma des Champs des Ormes réunie le 26/03/2024 à Touillon a décidé la dissolution de la Cuma à compter de la même date. Elle a désigné aux fonctions de liquidateur Olivier SAULGEOT, lequel dispose à cet effet de tous pouvoirs. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de Dijon

AL24013755

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI BUFFON
Société civile immobilière
Au capital de 6 097,96 euros
Siège social
29, rue de Talant 21000 DIJON
323 399 402 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31.12.2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jacques LANCELIN, demeurant 29, rue de Talant 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 29, rue de Talant 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24013802

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI BUFFON
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 6 097,96 euros
Siège social et de liquidation
29, rue de Talant 21000 DIJON
323 399 402 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 31.12.2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jacques LANCELIN demeurant 29, rue de Talant 21000 DIJON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24013810

DISSOLUTION

CABINET DE KINESITHERAPIE DE MOURA
SCM en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social
39 Avenue du 14 juillet
21300 CHENOVE
Siège de liquidation
17 boulevard de Strasbourg
21000 DIJON
443 503 537 RCS DIJON

Selon décision du 23/04/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 23/04/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Stéphane DE MOURA, demeurant 17 Boulevard de Strasbourg 21000 DIJON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.Le siège de la liquidation est fixé 17 boulevard de Strasbourg 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront

ANNONCES LÉGALES

être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de DIJON, en annexe au RCS.

AL24013812

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

SCI PERTUZOT KNOTT Société civile immobilière au capital de 2.400 euros Siège social : 9, rue de Ley 21200 CHOREY LES BEAUNE AVIS DE CONSTITUTION Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière ; Dénomination sociale : SCI PERTUZOT KNOTT; Siège social : 9, rue de Ley à CHOREY LES BEAUNE (21200) ; Objet social : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, ainsi que la mise à disposition d'un ou plusieurs logements à titre gratuit ou à titre onéreux à l'un ou plusieurs des associés ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au RCS ; Capital social : 2.400 €; Gérance : Mme PERTUZOT Evelyne et M. PERTUZOT Romain, demeurant ensemble 9, rue de Ley à CHOREY LES BEAUNE (21200) ; Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés mais elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés. Immatriculation de la Société au RCS de DIJON. La Gérance

AL24013637

AVIS DE CONSTITUTION

HL RACING 21 ; Société en nom collectif au capital de 1 000 euros ; Siège social : 11 Rue du Creux Neuf - 21140 VILLARS ET VILLENOTTE ; Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLARS ET VILLENOTTE du 13 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société en nom collectif ; Dénomination sociale : HL RACING 21 ; Siège social : 11 Rue du Creux Neuf, 21140 VILLARS ET VILLENOTTE ; Objet social : - L'organisation d'évènements automobiles, notamment la prise de passagers sur circuit ou sur route dans des véhicules automobiles légers ; - L'acquisition et la location de courte ou de longue durée de véhicules automobiles légers ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ; Capital social : 1 000 euros ; Associés en nom : Société BN2J, Société civile au capital de 251 000 euros, dont le siège social est situé 11 Rue du Creux Neuf, 21140 VILLARS ET VILLENOTTE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 522 507 334 RCS DIJON. Société CONSTRUCTIONS REALISATIONS AGRICOLES ET INDUSTRIELLES - C.R.A.I., Société à responsabilité limitée au capital de 600 000 euros, dont le siège social est situé 14 Rue de la Perdrix, 21140 SEMUR EN AUXOIS immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 351 499 264 RCS DIJON ; Gérance : Société BN2J, Société civile au capital de 251 000 euros, dont le siège social est situé 11 Rue du Creux Neuf, 21140 VILLARS ET VILLENOTTE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 522 507 334 RCS DIJON ; Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis, La Gérance

AL24013756

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : SCI DES BLES FORME : Société civile immobilière CAPITAL : 1 200 € SIEGE SOCIAL : 6 Chemin de la Fournache 21200 VIGNOLES OBJET : L'acquisition, la vente, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers DUREE : 99 ans APPORTS EN NUMERAIRE : 1 200 € GERANCE : Monsieur Jean Philippe VAUDELIN et Madame Sabrina VAUDELIN demeurant 1 Chemin des Pasquiers 21200 VIGNOLES CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable IMMATRICULATION : au RCS de DIJON

AL24013768

AVIS DE CONSTITUTION

SC SG
SOCIETE CIVILE
Au capital de 500 euros
Siège social : 43 Avenue Charles Jaffelin
21200 BEAUNE
RCS DIJON
Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SC immatriculée au RCS de DIJON, dénommée SC SG, au capital de 500 €, ayant pour objet : La gestion d'un portefeuille de titres de participation, La participation directe ou indirecte dans toutes opérations industrielles, commerciales, agricoles, financières ou autres par voie de création de sociétés nouvelles, apport, souscription, achat de titres ou droits sociaux, fusion, prise en gestion, association en participation ou autrement, L'administration de sociétés ainsi que la réalisation de prestations de services techniques et de direction, et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.
Le siège social est 43 Avenue Charles Jaffelin – 21200 BEAUNE. Le Gérant est Simon GUINOT, demeurant 43 Avenue Charles Jaffelin – 21200 BEAUNE.
Pour Avis,

AL24013770

AVIS DE CONSTITUTION

SC AV
SOCIETE CIVILE
Au capital de 500 euros
Siège social : 6 Allée de l'Alneux
21200 BLIGNY LES BEAUNE
RCS DIJON
Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SC immatriculée au RCS de DIJON, dénommée SC AV, au capital de 500 €, ayant pour objet : La gestion d'un portefeuille de titres de participation, La participation directe ou indirecte dans toutes opérations industrielles, commerciales, agricoles, financières ou autres par voie de création de sociétés nouvelles, apport, souscription, achat de titres ou droits sociaux, fusion, prise en gestion, association en participation ou autrement, L'administration de sociétés ainsi que la réalisation de prestations de services techniques et de direction, et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.
Le siège social est 6 Allée de l'Alneux – 21200 BLIGNY LES BEAUNE. Le Gérant est Madame Alexandra VAILLEAU, demeurant 6 Allée de l'Alneux – 21200 BLIGNY LES BEAUNE.
Pour Avis,

AL24013772

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP, en date du 01 juin 2024, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BELLA INSTITUT
Siège social : 111 AVENUE MARECHAL LYAUTEY 21000 DIJON
Forme : SAS
Capital : 1 000 Euros.
Objet social : Exploitation de tous salons de coiffure hommes femmes enfants, barbier, onglerie, et la vente de tous produits et accessoires rattachés à l'activité.
Président : M KEBRIT FATHI demeurant 4 bis Avenue de Champollion, 21000 DIJON élu pour une durée indéterminée.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :
Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL24013823

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 15 mai 2024
Dénomination : Duhn Therapeutics.
Forme : Société par actions simplifiée.
Objet : Toutes activités de recherches, développements et innovation notamment en biotechnologie, biologie et dans les domaines suivants sans que la liste ne soit exhaustive : médical, vétérinaire, diagnostics, et dans toutes les implications induites notamment en matière de médicaments, vaccins, mise au point de procédés d'analyse, automatisation de méthodes de recherches, etc. ; Toutes activités de consultant et de conseil pour le développement de stratégies de recherches ou la mise au point d'applications industrielles, ou de stratégies de protection de propriété intellectuelle ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession ou concession de licences ou de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Toutes opérations de commercialisations et de vente des produits et services liés à l'activité de la Société sous toutes ses formes ; Toutes opérations de production et de fabrication des produits liés aux activités de recherches ou commerciales de la Société ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location?gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 7000 euros Cession d'actions et agrément : Toute cession consentie au profit d'un tiers doit être soumise à la procédure d'agrément (en cas de pluralité d'associés).
Siège social : 64A, rue Sully - 21000 Dijon.La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.Ont été nommés :
Président : Monsieur Jacques BAUER - 31, chemin de la Moraine - 11620 Saint-Prex (Suisse)
Pour avis.

AL24013804

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 17/05/2024, il a été constitué une SELARLU dénommée: **SELARL DR SCHWOB THIBAULT**
Objet social : L'exercice seul ou en commun de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer.
Siège social : 29 rue de Marsannay – 21300 CHENOVE
Capital : 1.000,- euros
Gérance : Monsieur Thibault SCHWOB demeurant 3 boulevard Carnot - 21000 DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL24013825

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

VIGNES DE LA FOLIE

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital social fixe de 1 000 Euros
Siège social : 29 Route de Donzy –
58150 SAINTLAURENT-L'ABBAYE
987 455 649 RCS NEVERS

Suivant délibération d'AGE du 12 avril 2024, les associés ont agréé à effet du même jour, l'augmentation du capital social de 109 400 Euros (par apport de biens mobiliers et de passif) pour le porter à 110 400 Euros.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS
Pour avis et mention, M. Laurent RABEREAU, Gérant

AL24013742

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le 04/05/2024 l'associée unique de la société INSPIRATION, SARL à capital variable et au capital initial de 450 000 €, RCS de NEVERS n° 804 620 375, sise Avenue Saint Exupéry ZI de Bagatelle 58500 CLAMECY, a pris acte de la suppression du Commissaire aux Comptes suppléant, Mme Jeannine WONGKOEFFT, compte tenu de son départ à la retraite, et a décidé de ne pas la remplacer, la société Commissaire aux comptes titulaire étant pluripersonnelle. Mention sera faites au RCS de NEVERS

AL24013747

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

HOLDING SEVIN SARL au capital de 348 000 € 32 Route de Nevers 58180 MARZY 981.002.298 RCS NEVERS Le 6/05/2024 l'associé unique a transféré le siège social au 6 Route de Sermoise 58000 NEVERS à compter du même jour et a modifié les statuts. SIEGE SOCIAL : Ancienne mention : 32 Route de Nevers 58180 MARZY. Nouvelle mention : 6 Route de Sermoise 58000 NEVERS

AL24013761

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PRESTA IMMO ET CONSEILS SARL au capital de 1 000 € 32 Route de Nevers 58180 MARZY 824.965.784 RCS NEVERS Le 6/05/2024 l'associée unique a transféré le siège social au 6 Route de Sermoise 58000 NEVERS à compter du même jour et a modifié les statuts. SIEGE SOCIAL : Ancienne mention : 32 Route de Nevers 58180 MARZY. Nouvelle mention : 6 Route de Sermoise 58000 NEVERS

AL24013762

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SEPA Société civile immobilière Au capital de 100 € Siège social : 32 Route de Nevers 58180 MARZY 841.382.385 RCS NEVERS L'AGE du 6/05/24 a transféré le siège social au 6 Route de Sermoise 58000 NEVERS à compter du même jour et modifié les statuts. SIEGE SOCIAL : ANCIENNE MENTION : 32 Route de Nevers 58180 MARZY. NOUVELLE MENTION : 6 Route de Sermoise 58000 NEVERS

AL24013763

NOMINATION

NRB SARL SARL au capital de 50000 € Siège social : Rue de Pont 58170 Luzy 534 705 355 RCS de Nevers L'AGE du 30/12/2015 a nommé associé Mme DEMEURE Pauline, demeurant 26 rue Washington 75008 Paris Mention au RCS de Nevers

AL24013766

CESSION DE PARTS SOCIALES

SCI du 13 rue du Général de Gaulle

siège social: 13 rue du Général de Gaulle
58200 Cosne Cours sur Loire
capital social: 914,69 €
RCS Nevers 339 655 219

Aux termes d'une cession libre de parts sociales réalisée sous seing privé le 15/04/2024 conformément à l'article 6.0 des statuts de la SCI, il a été procédé à un enregistrement de la cession au SPFE du Cher en date du 18/04/2024.
Modification des statuts de la SCI après régularisation de la répartition des parts sociales : article 2.5.0 des statuts :
- Marc ROUSSET, porteur de 390 parts, numérotées de 1 à 200 et de 211 à 400, gérant
- Nicolas ROUSSET, porteur de 5 parts numérotées de 206 à 210
- Sylvie ROUSSET, porteur de 5 parts, numérotées de 201 à 205
- Gilles BARONNET, porteur de 200 parts, numérotées de 401 à 600

AL24013791

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

CABINET MEDICAL DES DOCTEURS BIRR – GHRER - SEGUIN

Société Civile de Moyens
au capital de 1 350 euros
Siège social : 7, Avenue Colbert
58 000 NEVERS
778 474 734 RCS NEVERS

Le 27.03.2024, l'AGE a décidé : modification de la dénomination sociale
Mention caduque : CABINET MEDICAL DES DOCTEURS BIRR - GHRER - SEGUIN
Nouvelle mention : CABINET MEDICAL DES DOCTEURS AXINTE - BIRR - GHRER
Pour avis

AL24013794

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SPL CONFLUENCE

Société publique locale
Au capital de 100 000 euros
Siège social : La Jonction –
58300 DECIZE
RCS NEVERS 750 984 064

Le 20.03.2024, l'AG mixte ordinaire et extraordinaire a décidé :
- de supprimer de l'objet social les activités d'exploitation d'installations touristiques et événementielles liées au «stade nautique de Decize dont le bar-restaurant ainsi que tous jeux permettant d'améliorer l'accueil du public» et aux «haltes nautiques»,
- et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
Pour avis

AL24013796

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

MS COSNES

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social
avenue de 85 ème de ligne
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
920365863 RCS NEVERS

Par AGE du 31/03/23, il a été décidé de nommer Président à compter du 1/4/24, M. LAFAURE Johan demeurant 83 rue Bourneuil, 89000 AUXERRE en remplacement de M. Sabri TURHAN, démissionnaire. Mention au RCS de Nevers.

AL24013808

// VENTE AUX ENCHÈRES

Notaires

VENTE DE PARCELLES BOISÉES

Conformément aux dispositions de l'article L.331-19 du Code Forestier avis est donné de la vente des biens ci-après :
Commune de PARIGNY LA ROSE (58210), deux parcelles figurant au cadastre :
Section A n°225, lieudit «La Racine» pour une contenance de 17a 55ca,
Section A n°227, lieudit «La Racine» pour une contenance de 20a 84ca,
Moyennant le prix de 700,00€ payable comptant à la signature de l'acte outre la provision sur frais d'acquisition.
Le droit de préférence est applicable uniquement aux propriétaires contigus des parcelles vendues, qui pourront faire connaître leur intention d'exercer leur droit de préférence aux prix et conditions et ce pendant un délai de 2 mois, à compter de l'affichage en mairie, soit à compter du 17 mai 2024, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé à Maître Julie MICHELOT, Notaire à LA CHARITE SUR LOIRE (58400), 37 Ter avenue Maréchal Leclerc.

AL24013827

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Moux-en-Morvan (58) 2 ha 34 a 00 ca 'LA VIEILLE MORTE' : A-0371-0372
Et, par extension, Cmne de Alligny-en-Morvan (58) 1 ha 74 a 95 ca 'LES POSERIES' : A-0350 - 'LES GRANDES CHAUMES' : A-0492-0493-0494
Cmne de Champeau-en-Morvan (21) 1 ha 18 a 50 ca 'COMBRE' : H-0180
Cmne de Trucy-l'Orgueilleux (58) 1 ha 18 a 40 ca 'COTAS DE GOULE' : ZE-0086*
Cmne de Mhère (58) 41 a 25 ca – étang - 'ECHEINTRE DE L ETANG' : D-1228-1284
Cmne de Parigny-les-Vaux (58) 18 ha 00 a 42 ca – biens loués - 'LA MAURE' : AB-0022-0025-0026-0027-0028-0030-0031 - 'BOIS AUX ANES' : AB-0039AN - '1977 RTE DE LA VALLEE' : AB-0029
Cmne de Pouques-Lormes (58) 1 ha 64 a 20 ca 'LES QUATRE VENTS' : ZL-0056-0057
Et, par extension, Cmne de Lormes (58) 1 ha 60 a 75 ca 'MONTMOUSSOU' : D-0271
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10/06/2024 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24013789

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les Membres du Conseil d'Administration de la SICAGEMAC et moi-même avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale, qui se déroulera le :
Jeudi 6 juin 2024, à 17 heures 30, à la SICAGEMAC.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport financier de l'exercice 2023,
- Rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs,
- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- Affectation du résultat de l'exercice,
-Constatation de la variation du capital social,
- Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs et élections,
- Indemnité compensatrice de temps passé (article 27),
- Fixation du budget formation des administrateurs,
- Questions diverses.
Vous avez la possibilité de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, ainsi que des comptes annuels de l'exercice.
J'attire votre attention sur l'importance du quorum et donc, sur la **nécessité** de votre présence, ou **en cas d'empêchement**, sur l'intérêt de **nous retourner le pouvoir** ci-joint dûment complété, par mail, fax ou courrier.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.
Le Président
Alexandre LORRÉ

AL24013785

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL DE L'ETANG

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital social de 98 253,39 Euros
Siège social : Les Vallées –
58220 DONZY
RCS NEVERS – N° 344 852 355

Suivant délibération d'AGE du 1er mai 2024, l'associé unique a démissionné de ses fonctions de gérant à compter du 1er mai 2024 et a décidé de la dissolution anticipée de la société. M. Michel CARRE, demeurant à Les Vallées – 58220 DONZY, est nommé liquidateur.
Toutes correspondances et notifications seront à effectuer au siège de liquidation qui est fixé : Les Vallées – 58220 DONZY.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, le liquidateur

AL24013735

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

DISSOLUTION

SCEA DU PAVILLON

Société civile d'exploitation
Au capital de 5 400 euros
Siège social : Le Pérou
58270 Saint-Jean-aux-Amognes
348 283 144 RCS NEVERS

Le 30/04/2024, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Monsieur Laurent MADALENAT demeurant Le Pérou 58270 SAINT-JEAN-AUX-AMOGNES, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé Le Pérou 58270 SAINT-JEAN-AUX-AMOGNES.
Pour avis.

AL24013746

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MY VSPACE

SARL au capital de 1000 €
Siège social
47 RUE HENRY BOUQUILLARD
58000 Nevers
952 528 354 RCS de Nevers

L'AGE du 30/11/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Ibntabit Rachid, demeurant 1 Allée Pietro Favret 58000 Nevers pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers. Radiation au RCS de Nevers

AL24013809

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCM POUR LE TRAITEMENT D'ANOMALIES OCULAIRES ET PALPEBRALES

Société civile
au capital de 3 000 euros
49 Bld Jérôme Trésaguet
58 000 NEVERS
443 114 897 RCS NEVERS

Le 29.03.2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. La SELARL Docteur Jean-Philippe SEGUIN dont le siège social est 7, Avenue Colbert- 58000 NEVERS, a été nommée Liquidatrice. Le siège de liquidation a été fixé au 7, Avenue Colbert 58000 NEVERS.
Pour avis.

AL24013813

SCI ANGIEL SOPHIE

L'AGO du 27/04/2024 de la «SCI ANGIEL SOPHIE» en liquidation, capital : 100 euros, siège : Pâture Derrière, Les Valottes - 58230 ALLIGNY EN MORVAN, 853 156 230 RCS NEVERS, tenue au siège de liquidation sis 6, route de Saint Brisson, Les Valottes - 58230 ALLIGNY EN MORVAN, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Guillaume COURSIN, demeurant sis 6, route de Saint Brisson, Les Valottes - 58230 ALLIGNY EN MORVAN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite AGO. Dépôt des comptes de liquidation au GTC de NEVERS, en annexe au RCS. Société radiée dudit registre.

AL24013829

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 15/05/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : 2GS 58
Siège social : 49 B Route de Toulon sur Arroux, 58170 LUZY
Objet social : Acquisition par voie d'achat, d'apport ou d'échange, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, gestion et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également des parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Gauthier MOURAUX et Mme Sylvie MOURAUX demeurant ensemble 99 Route de Grury - 71760 ISSY-L'ÉVÊQUE et Monsieur Guillaume MOURAUX demeurant 1317 Chemin du Pont de la Forge - 71320 SAINTE-RADEGONDE
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL24013778

IMMATRICULATION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CESSY LES BOIS du 15.05.24., il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : LEOGUICEL 2
Siège : 1 chemin de la Fontaine - Bondieuse, 58220 CESSY LES BOIS
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros en numéraire
Objet : L'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, l'organisation, le financement, l'acquisition et le contrôle de toutes sociétés ou entreprises, la réalisation de toutes études, la prospection commerciale, la prestation de tous services administratifs et/ou financiers, la formation. L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :Monsieur Guillaume MONGIAT, demeurant 1 Chemin de la Fontaine - Bondieuse, 58220 CESSY LES BOIS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL24013798

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

ETOILES ICAUNAISES

SARL au capital de 500 euros
porté à 194 500 euros
Siège social : Chemin de Vaudouard
Les Giltons, 8
9500 VILLENEUVE SUR YONNE
980 612 758 RCS SENS

Il résulte du procès-verbal de l'AGE des associés du 03/05/2024 que le capital social a été augmenté de 194 000 euros par voie d'apport en nature. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 500 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 194 500 euros. Pour avis -La Gérance

AL24013686

CHANGEMENT DE GÉRANT

Le 25.04.2024 les associés de la SARL dénommée MAHK, au capital de 5.000€, siège social à AUXERRE (89000) 34, rue du Pont, 953 008 042 RCS AUXERRE, ont pris acte de la démission sous condition suspensive d'un cogérant. Le 13.5.2024 le gérant de MAHK a constaté la réalisation de la condition suspensive de sorte que la démission ait pris définitivement effet le 13.5.2024. Anciennes mentions publiées: Gérants : M. Keigo KIMURA, 11 bis, boulevard Voltaire 21000 DIJON, Mme Marie DUSSOL, 2, rue P. et M. Curie 89000 AUXERRE et M. Armand LEMINEUR 21, La Croix 89250 HAUTERIVE. Nouvelles mentions : Gérants M. Keigo KIMURA, 11 bis, boulevard Voltaire 21000 DIJON et Mme Marie DUSSOL, 2, rue P. et M. Curie 89000 AUXERRE.

AL24013754

MODIFICATION DE GERANT

2 G CONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 47 Rue de La Pépinière
89100 SENS
394 714 091 RCS SENS

Aux termes d'une AGE en date du 19/03/2024, l'AGE a pris acte de la décision prise par Georges GRASS de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Michel GRASS, demeurant 47 Rue de la Pépinière, 89100 SENS, pour une durée illimitée à compter de ce jour. Le nom de Georges GRASS a été retiré de l'article 16 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Michel GRASS, nouveau gérant.
Pour avis, la Gérance

ANNONCES LÉGALES

AL24013759

GROUPE etc
LE PARTAGE DES VALEURS

GÉRANCE

Dénomination : SCI SOLARY.
Forme : SCI.
Capital social : 113000 euros.
Siège social : 8 Rue Emile Penot, 89100 SENS.
443319348 RCS de SENS.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 mai 2024, à compter du 12 mai 2024, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :
- Monsieur Jean-Marc VAN HOVE, demeurant 8 Rue Emile Peynt, 89100 SENS (nomination).
- Monsieur Kévin GANDRIAUX, demeurant 28 Chemin des près du buisson, 89100 SENS (nomination).
- Monsieur Tom VAN HOVE, demeurant 64 Avenue de la République, 75011 PARIS (nomination).
- Karinne VAN HOVE (partant)
Mention sera portée au RCS de SENS.

AL24013773

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

33ème JOUR

Société civile immobilière
Capital de 1.000€
Siège social ancien
122 Quai des Chartrons
33300 BORDEAUX
Siège social nouveau
48 rue de Paris
89000 AUXERRE
RCS BORDEAUX 532 131 091
RCS AUXERRE en cours

Aux termes d'une délibération de la société en date du 6 avril 2024, le siège social de la société 33Eme JOUR a été transféré du 122 Quai des Chartrons – 33300 BORDEAUX au 48 rue de Paris – 89000 AUXERRE à compter du 6 avril 2024. La société sera désormais immatriculée au RCS d'AUXERRE.
Pour insertion
Maître Sophie GARNIER. Notaire à SEIGNELAY (89250).

AL24013803

MODIFICATIONS DES STATUTS

O'CARRELAGE

SASU au capital de 3000 euros
92 route de Paris – Hall 3
89380 APPOIGNY
Siret 891 982 191 00019

OBJET : Modification activité
L'Assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2024 a décidé que l'activité principale de la société, à compter du 15 mai 2024 sera la suivante :
Négoce de tous produits de revêtements de sol ou mural.
Négoce de tous produits relevant de l'équipement sanitaire.
Négoce de tous produits relevant de la menuiserie intérieure.
En conséquence, l'activité « Pose de tous revêtement de sol ou mural » est supprimée à compter du 15 mai 2024.
Mention sera faite au Registre du commerce d'Auxerre et registre de la chambre de métiers d'Auxerre.

AL24013817

// GÉRANCE

Notaires

Laurent FRANCIN, Stéphanie FAIVRE FRANCIN & Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Elise LAROCHE SAUTEREL, le 13 mai 2024,
La société «CYCLES GUENIN», SAS à associé unique, ayant son siège social à AUXERRE (89000) 5 rue de Brazza, a cédé à la société «Cycles A Sens», SAS, ayant son siège social à SENS (89100) 184 avenue de Sénigallia,
Le fonds de commerce de vente et réparation en cycles et accessoires dérivés ; vente et réparation de matériel de glisse, running et accessoires dérivés ; vente et réparation de cyclomoteurs et véhicules légers motorisés , exploité à SENS (89100), 184 avenue de Sénigallia, connu sous le nom de «CYCLES GUENIN», moyennant le prix de 106.200,00 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Jean-Jacques FERRON, notaire à MONTHOLON (89110), 1 route d'Auxerre, AILLANT SUR THOLON , où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion - Le notaire

AL24013775

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans TERRES DE BOURGOGNE du 17 mai 2024, concernant la société CT TROYES RESTAURATION, 3 Rue des Fontaines, 89100 MAILLOT. Il y a lieu de lire qu'au vue de la démission de la Présidente actuelle, Mme Zeynep KOCKAR et de la nomination de la Société HOLDING CATRIX en remplacement, il est donc mis fin au mandat de Directeur Général de la Société HOLDING CATRIX.

AL24013757

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 17/05/2024 concernant C.R. Au lieu de lire Immatriculation au RCS de AUXERRE Il fallait lire : Immatriculation au RCS de SENS

AL24013767

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Chitry (89530)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Aliénation de deux chemins ruraux

Monsieur le maire de la commune de Chitry vous informe qu'une enquête publique préalable à l'aliénation de deux chemins ruraux aura lieu en mairie de Chitry durant une période de 16 jours francs, du 10 juin 2024 au 27 juin 2024 inclus.
Le premier chemin, qui se divise en deux branches, se situe sur le lieu-dit « Sur l'Anoureau » et le second chemin se situe sur le lieu-dit « Sur la Mouillère ».
Madame Marie DUROLLET-CHOUDEY assumera les fonctions de commissaire-enquêteur et assurera une permanence en mairie :
- le lundi 10 juin de 10h à 12h
- le jeudi 27 juin de 15h à 17h.
Le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Chitry pendant toute la durée de l'enquête publique afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :
le lundi de 10h à 12h, le mardi de 15h à 18h et le jeudi de 10h à 12h et de 15h à 17h.
Vous pourrez consigner vos observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur pour être annexées au registre.

AL24013732

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Concertation préalable relative à l'élaboration du schéma régional des carrières de la région Bourgogne-Franche-Comté
La loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové a modifié l'article L.515-3 du code de l'environnement (CE) pour réformer les schémas des carrières. Elle confie au préfet de région l'élaboration et l'approbation du Schéma Régional des Carrières (SRC).
La déclaration d'intention de la concertation préalable du public a eu lieu du 21 février au 20 avril 2024. Pendant cette période, aucune personne n'a exercé le droit d'initiative prévu à l'article L.121-17-III du CE. La concertation préalable se déroule par conséquent selon les modalités décrites dans la déclaration d'intention, à savoir pendant un mois et précédée d'une information du public.
Cette concertation se tient **du 14 juin 2024 au 13 juillet 2024**, sur le territoire de la région dans le but de recueillir les observations et propositions du public sur l'élaboration du schéma.
Le dossier soumis à concertation comporte les objectifs et caractéristiques principales du schéma, un aperçu des incidences potentielles sur l'environnement ainsi qu'un avant-projet du schéma.
Pendant la période susvisée, le public pourra prendre connaissance de ce dossier sur le site internet de la DREAL : www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr (Rubrique consultations publiques)
Les remarques et suggestions seront transmises par voie électronique à l'adresse suivante: concertation-consultation-src.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr
Dans un délai de 3 mois après la fin de la concertation, un bilan des avis émis sera présenté sur le site internet de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

AL24013833

// DIVERS

Préfet de l'Yonne

AVIS

Commission Départementale d'Aménagement Commercial
Réunie le 07 mai 2024, la commission départementale d'aménagement commercial de l'Yonne a décidé d'autoriser la création d'un ensemble commercial de 4 cellules non-alimentaires («Intersport», «Chausséa», «Blackstore» et»Stokomani») par transfert-extension de deux magasins existants et la création de deux autres magasins aux Clairions sur la commune d'Auxerre, au profit de la SCI ST DEVELOPPEMENT dont le siège est situé 5 rue des Bruyères93260 LES LILAS.

AL24013781

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot**, CRPCEN 89005 le 23 avril 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime conventionnel français de la séparation de biens entre :
Monsieur Reda **KASSOU**, Conseiller développement relation client, demeurant à MONETEAU (89470) 14 rue Fernand Py, et Madame Fatiha **DOUNANE**, sans profession, demeurant à FIGUIG (MAROC) ksar Zénaga, mariés à la mairie de FIGUIG (MAROC) le 17 août 2023 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL24013792

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 13 mai 2024 dressé par Maître Lucile DUMAIRE, notaire à THORIGNY SUR OREUSE (89260), 2 Route de Nogent
Monsieur Paul François TYLUTKI né le 5 novembre 1941 à NOGENT SUR SEINE
Et Madame Denise Hélène TYLUTKI née SÉBILLAUT le 7 avril 1946 à AVALLON
Demeurant ensemble 11 rue de la Forêt de Lancy 89190 St Maurice Aux Riches Hommes
Mariés le 24 juillet 1965 à la mairie de CHATEL CENSOIR anciennement soumis au régime de la communauté de biens meubles et acquêts et actuellement au régime de la communauté universelle
Ont décidé d'aménager leur régime matrimonial actuel et d'apporter à la communauté des biens immobiliers propres à Monsieur TYLUTKI.Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

AL24013799

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ET NOMINATION DU LIQUIDATEUR

EARL PIROELLE

EARL au capital de 289 000 €
Siège social : 13 rue de la Sogne - La Sogne - 89360 PERCEY
432 257 327 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Il a été mis fin aux fonctions du gérant et les fonctions de liquidateur seront exercées par Mme Marie Christine JOSSIER épouse PIROELLE, demeurant à PERCEY (89360), La Sogne, 13 rue de la Sogne, qui a été nommée liquidatrice. Celle-ci aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation a été fixé au siège social, à PERCEY (89360), La Sogne, 13 rue de la Sogne, où la correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis, le liquidateur.

AL24013771

DISSOLUTION ET NOMINATION DES LIQUIDATEURS

SNC DU CHATELET

Société en nom collectif
au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 12 rue des Chaudronniers - 89420 BIERRY-LES-BELLES-FONTAINES
807 645 460 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale en date du 30 avril 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Il a été mis fin aux fonctions du gérant et ce dernier, M. Robert CADOUX demeurant à BIERRY-LES-BELLES-FONTAINES (89420), 12 rue des Chaudronniers a été nommé aux fonctions de liquidateur. Il aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse du siège social, à BIERRY-LES-BELLES-FONTAINES (89420), 12 rue des Chaudronniers.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000)
Pour avis, le liquidateur.

AL24013824

DISSOLUTION ET NOMINATION DU LIQUIDATEUR

SCEA LEPRÊTRE DE SAINTE COLOMBE

Société civile au capital de 470 000 €
Siège social : 6 rue de l'Abbaye - Ste Colombe - 89100 SAINT-DENIS-LÈS- SENS
441 693 173 RCS SENS

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1er mai 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Il a été mis fin aux fonctions du gérant et les fonctions de liquidateur seront exercées par Mme Catherine DUGUÉ épouse LEPRÊTRE, demeurant à SAINT-DENIS-LÈS-SENS (89100), Sainte Colombe, 6 rue de l'Abbaye.
Celle-ci aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse du siège social, à SAINT-DENIS-LÈS-SENS (89100), Sainte Colombe, 6 rue de l'Abbaye.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis, le liquidateur.

AL24013826

// CONSTITUTION

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à APPOIGNY (Yonne), du 10 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Dénomination sociale : DOCTEUR FERKIOUI PSYCHIATRE
Siège social : Clinique de Régennes - Allée du Château de Régennes - 89380 APPOIGNY
Objet social : l'exercice de la profession de Médecin Psychiatre
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Azedine FERKIOUI, demeurant 29 Avenue Pasteur – 89000 AUXERRE
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL24013758

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 6 mai 2024, à Argenteuil.
Dénomination : SCI M-P-KRA.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 3 RUE DU FOUR, 89160 Argenteuil sur Armancon.
Objet : L'acquisition d'un ou plusieurs immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location meublée ou autrement desdits immeubles et de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles au profit des associés.
Gérant : Monsieur Marc KRASNOPOLSKI, demeurant 3 RUE DU FOUR, 89160 Argenteuil sur Armancon
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Pour avis.
Les cogérants

AL24013774

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 14/05/2024, il a été constitué une SASU
Dénomination :
NEVADA TRANSPORT LOGISTIQUE
Siège Social : 13 Rue Jules Ferry 89000 AUXERRE
Capital : 3600 €
Objet social : Transport public routier de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteur destiné au transport de marchandises à l'aide de véhicules de tous tonnages. Achat, vente et location sans chauffeur de matériels de transport et industriels.
Durée : 99 ans
Président : M. BOUDJEMA Mohamed 2 Rue Gustave Rouanet 75018 PARIS 18
Immatriculation au RCS de AUXERRE

AL24013780

JURIDIQUE

Qu'en est-il de l'insaisissabilité de la résidence principale de l'entrepreneur individuel face aux créanciers professionnels ?

L'entrepreneur individuel a eu la possibilité en 2003, sur option, de déclarer sa résidence principale insaisissable par ses créanciers professionnels. A partir de 2008, il pouvait même protéger tout son patrimoine immobilier, bâti ou non, dans la mesure où il n'était pas affecté à l'usage professionnel. Le seul bémol résidait dans le formalisme de cette déclaration : obligatoirement authentique et mentionnée sur le registre de son immatriculation obligatoire. La protection de l'actif de l'entrepreneur individuel a été finalement légalisé par la loi en faveur de l'activité professionnelle indépendante (API), entrée en vigueur le 15 mai 2022, qui a consacré un patrimoine professionnel à l'entrepreneur individuel, sans formalité déclarative.
Ce patrimoine est constitué des « biens, droits, obligations et sûretés » qui sont « utiles » à l'activité professionnelle indépendante. Ces biens utiles s'entendent de ceux qui, par nature, par destination ou en fonction de leur objet, servent à cette activité. La résidence principale d'un exploitant agricole, déclarée logement de fonction, peut-elle être considérée comme nécessaire et utile à l'exploitation et entrer dans l'assiette du gage des créanciers professionnels ? Qu'en est-il de ses biens immobiliers utiles à l'exploitation ? De plus, la déclaration optionnelle d'insaisissabilité des biens immobiliers de l'exploitant exclut tout immeuble affecté à son usage professionnel.
Aussi, l'insaisissabilité de plein droit de la résidence principale n'a d'intérêt pour l'entrepreneur individuel que dans deux situations. D'une part, lorsque l'entrepreneur individuel exerçait déjà son activité indépendante au 15 mai 2022. En effet, les créanciers professionnels et personnels antérieurs disposent d'un droit de gage général portant sur les deux patrimoines, mais la résidence principale reste exclue du droit de gage des premiers, si leur créance est née à compter du 8 août 2015. D'autre part, lorsque l'entrepreneur individuel exerce son activité au sein de sa résidence principale, cet immeuble entrant donc dans le patrimoine professionnel et dans l'assiette du gage des créanciers professionnels.
Il ne faut pas omettre l'existence de certaines exceptions légales à la séparation des patrimoines : lorsque des sûretés réelles ont été consenties à l'entrepreneur individuel avant le début de son activité ; lorsque le patrimoine personnel est insuffisant, le gage des créanciers personnel peut être étendu au montant du bénéfice réalisé lors du dernier exercice de l'entrepreneur individuel ; et enfin les dettes fiscales et sociales peuvent être recouvrées sur les deux patrimoines en cas de manœuvres frauduleuses ou d'inobservations graves et répétées de l'entrepreneur.
Parallèlement, il convient également de souligner les exceptions volontaires à l'insaisissabilité de la résidence principale et patrimoine personnel : les garanties réelles à l'appui de financements bancaires et la renonciation expresse de l'entrepreneur individuel à la séparation des patrimoines. Mais globalement, l'exploitant individuel dispose d'une protection renforcée.
A contrario, le gérant d'une société de personnes ou le dirigeant d'une société de capitaux, qu'il dispose ou non de la qualité d'associé, est parfois moins protégé : l'insaisissabilité de la résidence principale lui est inapplicable. Cela est particulièrement vrai lorsque le gérant est associé d'une société civile comme la SCI, la SCEA : sa responsabilité est infinie et proportionnelle au montant de son apport, après vaine poursuite de la société. En revanche, lorsque la responsabilité de l'associé est limitée au montant de son apport (EARL, SAS) ou au double de son apport (GAEC), le dirigeant est mieux protégé que l'entrepreneur individuel. Les exceptions volontaires à la limitation de sa responsabilité à ses apports sont similaires : caution d'une dette de la société d'exploitation lors de la souscription d'un prêt ou engagement de son patrimoine professionnel s'il a commis une faute de gestion ayant contribué à une insuffisance d'actif. C'est la raison pour laquelle, une égalité de traitement avec les entrepreneurs individuels est attendue quant à l'insaisissabilité automatique de la résidence principale. En l'état actuel, le recours au conseil d'un juriste est fortement recommandé.

Catherine LECLEVE